

COMMISSION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE INTERNATIONALE



Lettre d'information N°40 / 2023 – Octobre



Présentation en Côte d'Ivoire des compétences françaises dans le domaine avicole

Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI, cliquer [ici](#).

Agenda international

L'Agenda international recense les actions à l'international des membres de la CTI, institutionnels et professionnels. La dernière mise à jour de cet agenda est accessible à [ce lien](#).

Si vous souhaitez y faire apparaître vos événements, merci de nous les communiquer à l'adresse commission.internationale@franceagrimer.fr

Task force Arabie saoudite – Emirats arabes unis : 16 novembre (9h30-11h) en distanciel.

Réunion plénière de la CTI internationale : 29 novembre (9h30-12h) en présentiel.

AgroFret - Rencontre du fret maritime des exportations conteneurisées agricoles et agro-alimentaires françaises : 14 décembre (9h-18h) en présentiel à la Maison du Lait (Paris).

Accompagner dans la durée

Ouverture des inscriptions à AgroFret

FranceAgriMer, HAROPA port et l'Institut Supérieur d'Économie Maritime (ISEMAR) organisent le jeudi 14 décembre 2023 à la Maison du Lait la 1ère édition de l'évènement AgroFret. L'objectif de cet évènement est de permettre aux acteurs et entrepreneurs des filières agricoles et agroalimentaires et aux acteurs du fret maritime d'échanger sur les perspectives générales des exportations de produits agricoles et agroalimentaires français et sur les nouveaux défis du fret pour ces produits, ainsi que sur les enjeux des marchés du Moyen Orient (Pays du Golfe) et de l'Extrême Orient (ASEAN, Chine, Corée du Sud, Japon). Pour vous inscrire gratuitement à l'évènement, [cliquer ici](#).

Contacts : marie.bonnamy@franceagrimer.fr ; lucie.massiet@franceagrimer.fr

Fret maritime conteneurisé : les problématiques des entreprises exportatrices de produits agricoles et agroalimentaires

Un sondage auprès d'entreprises exportatrices de produits agricoles et agroalimentaires confirme que les tarifs du fret maritime et leurs évolutions restent la principale problématique rencontrée en matière de fret maritime conteneurisé. Les mouvements sociaux dans les ports français, les retards de livraison et de prise en charge des marchandises, le manque de visibilité sur l'arrivée des navires, tant aux ports de départ que de destination, questionnent également les entreprises. Ces problématiques ont un fort impact sur les délais de livraison des marchandises et entraînent une dégradation des tarifs et de la compétitivité des produits agricoles et agroalimentaires français et au final du rapport contractuel avec les clients.

Contacts : marie.bonnamy@franceagrimer.fr ; lucie.massiet@franceagrimer.fr

Publication de l'étude Belgique

L'étude qui porte sur 8 filières, montre que les produits français sont appréciés des consommateurs belges, même s'il faut « doser » le *Made in France*. En Belgique, est observée une croissance de la consommation des produits bios, des produits « exotiques/cuisine du monde » et des produits végétariens et végans. Compte tenu de la division du pays en trois régions culturellement différentes, il est important de privilégier une approche régionale et d'adapter son packaging. Pour consulter l'étude, [cliquer ici](#).

Contacts : marie.bonnamy@franceagrimer.fr ; lucie.massiet@franceagrimer.fr

Ouvrir et maintenir les marchés

Ouverture du marché des Etats-Unis au « baby-kiwi » de France

Les autorités américaines ont approuvé l'ouverture de leur marché aux exportations de baby-kiwi (*Actinidia arguta*) en provenance de France. Cette ouverture est le fruit d'un important travail débuté depuis 2015 et mené par les professionnels de la filière des fruits et légumes (INTERFEL) et l'administration française (FranceAgriMer, DGAL, SER de Washington, etc.). Les conditions d'accès au marché américain pour les opérateurs français de ce secteur ont été publiées officiellement fin septembre par les services de l'*United States Department of Agriculture* à [ce lien](#).

Contacts : jean-christophe.naudin@franceagrimer.fr

IAHP : Les avancées sur les levées d'embargos et restrictions

Les différentes actions mises en place par les autorités sanitaires françaises, durant la gestion de l'épisode précédent d'IAHP et depuis le recouvrement par la France de son statut indemne (14 août 2023), ont permis de lever les restrictions et embargos mis en place par certains pays tiers. La Turquie, Hong Kong, la Côte d'Ivoire, le Brésil et l'Argentine ont reconnu officiellement le statut indemne de la France et ont levé toutes les restrictions qui étaient en place. Les filières volailles vont pouvoir reprendre leurs exportations vers ces destinations depuis toute la France.

Contacts : hajer.atri@franceagrimer.fr

Brexit : Produits bio

Les autorités britanniques ont actualisé leur site Internet sur l'importation des produits bio au Royaume-Uni, officialisant ainsi le report de l'exigence d'un *Certificate Of Inspection* pour les exportations bio depuis l'Union européenne au 1^{er} février 2025. Pour consulter le Guide sur l'importation des produits bio au Royaume-Uni, [cliquer ici](#).

Contacts : selim.khodja@franceagrimer.fr ; cellule.brexit@franceagrimer.fr

Hong Kong : liste complémentaires d'établissements exportateurs de produits carnés

Les autorités de Hong Kong ont accepté de recevoir une liste complémentaire d'établissements exportateurs historiques de produits carnés à la liste déjà publiée sur leur site internet, et ont précisé le type d'établissements concernés :

- Etablissements exportateurs historiques de produits crus (y compris hachés et préparations de viande) des espèces bovines, ovines, porcines et de volailles des espèces poulet, canard, dinde et oie à l'exclusion des produits transformés cuits, salés, séchés, saumurés...
- Etablissements fournisseurs de matières premières et entrepôts prestataires impliqués historiquement dans des exportations

Les professionnels concernés sont invités à remplir un formulaire avant le 15 octobre 2023 à [ce lien](#).

Contacts : elisabeth.descamps@franceagrimer.fr

Promouvoir les produits et l'expertise française

Aviculture : perspectives de partenariats franco-ivoiriens

Les compétences françaises dans le domaine avicole ont été présentées au SARA d'Abidjan à 120 représentants des acteurs de la filière avicole ivoirienne. Une délégation de FranceAgriMer a également été reçue par le ministère ivoirien des ressources animales et halieutiques (MIRAH), l'institut national de formation professionnelle agricole (INFPA), l'association nationale des aviculteurs de Côte d'Ivoire (ANAVICI) et des éleveurs de volailles. La partie ivoirienne est ouverte à des partenariats en matière de stockage de grains, de construction d'unités d'abattage et de centres de formation, de mise en route de laboratoires, d'appui à la création de coopératives, de formation professionnelle et de renforcement des capacités dans l'ensemble de ces domaines.

Contact : sonia.stimmer@franceagrimer.fr ; hussonnois.mathilde@franceagrimer.fr

Tunisie : Coopération avec l'Office des céréales

Intercéréales, FranceAgriMer et l'Office tunisien des céréales se sont réunis mardi 19 septembre à l'occasion du comité de pilotage de l'accord tripartite. Les parties ont convenu de continuer leur coopération en matière d'analyses de laboratoire et de conseils technico-économique sur la minoterie, le stockage et la conservation des grains. Il est notamment prévu, pour la campagne 2023-2024, d'effectuer un séminaire sur le suivi des marchés et des échanges internationaux.

Contact : guillaume.laurent@franceagrimer.fr

Des conseillers agricoles d'Ambassades étrangères à la rencontre de la filière bovine française

La rencontre s'est déroulée au Sommet de l'élevage et a porté notamment sur le thème de la durabilité de l'élevage, mettant en exergue des approches différentes en fonction des pays. Interbev a exposé les quatre axes de travail de sa commission « Enjeux sociétaux », ainsi que les outils mis à la disposition des éleveurs pour relever ce défi. La visite d'une ferme de reproductrices de la race Aubrac a été l'occasion de présenter aux conseillers, l'organisme de sélection et d'exposer les atouts de cette race rustique. L'éleveur a souligné le rôle important de l'élevage dans le maintien des prairies et des haies, dans le stockage de carbone, l'épuration des eaux, la biodiversité et la typicité des paysages français. Le déplacement s'est conclu par la visite du centre de recherche de semences végétales de Limagrain, dont l'objectif est d'adapter les variétés cultivées (semences de grandes cultures et semences potagères) aux évolutions des écosystèmes agricoles et à leurs contraintes (climat, eau, qualité des sols, etc.).

Contacts : leonor.hugot@franceagrimer.fr ; annick.vin@franceagrimer.fr



Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : mission des Affaires européenne et internationales
Mention légale : les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en oeuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice de droit « informatique et libertés » sont consultables sur la page www.franceagrimer.fr/RGPD

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information, merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.